



Retour du Défi pissenlits

Tonte des pelouses seulement en juin

Jacinthe Laliberté

Enfin mai qui arrive! Nous l'attendions depuis fort longtemps, particulièrement cette année où la fonte des neiges n'en finissait plus. La nature reprend vie. En revoyant les pissenlits qui commencent à recouvrir la pelouse, le Défi pissenlits devrait nous revenir, spontanément, à l'esprit.

Nous entendons, de plus en plus souvent, «Sauvons la planète» et à plus petite échelle «Aidons les abeilles». Rien de surprenant, nous sommes en mode survie. De toute évidence, la réalité nous rattrape peu à peu.

Tout nous le confirme, nous n'avons plus besoin des environnementalistes pour nous prouver que les changements climatiques nous affectent, de plus en plus. Nous en vivons les effets à chaque catas-

trophe naturelle. Les insectes pollinisateurs font les frais de ces changements climatiques.

Des informations importantes

Seulement quelques explications suffisent à nous rappeler l'objectif de ce défi avant de passer à l'action. Muséum national d'Histoire naturelle mentionne ce fait: «Qu'ils soient abeilles, bourdons, papillons ou mouches, les insectes pollinisateurs assurent le transport du pollen

de 80 % des plantes à fleurs. C'est ainsi qu'elles sont fécondées et qu'elles se reproduisent».

CERFO (Centre d'enseignement et de recherche en foresterie) dans son article «Comment favoriser les pollinisateurs en milieu agricole» (janvier 2023, fiche 1, 8 pages), complète cette énumération en ajoutant les espèces suivantes: les papillons nocturnes et diurnes, les guêpes, certaines espèces de coléoptères, les fourmis et les oiseaux (notamment les colibris). Le nombre d'insectes pollinisateurs est imposant. Il ne manque que les fleurs.

Le Défi pissenlits est une initiative de Miel & Co de Portneuf.

René Bougie de la Distillerie King de Kingsley Falls l'a implanté afin de conserver cette source de pollen et de nectar pour les pollinisateurs.

Soyons paresseux

Les récalcitrants trouveront difficile de regarder leur pelouse se peupler de ces fleurs jaunes qui envahissent, aussi, les bords des fossés. Renonçons à l'attrait que peut avoir la tondeuse sur nos routines printanières, ce qui permettra aussi de retarder le moment où le bruit de ces engins viendra assourdir nos oreilles.

Laissons le mois de mai aux insectes pollinisateurs. Pendant ce temps, mettons notre énergie à planter des plantes qui les attireront

et qui iront fertiliser les légumes de nos potagers et les fleurs de nos plates-bandes. Les pépinières ou les centres de jardin de la région regorgent de ces plantes. Informez-vous.

Soulignons l'implication des Municipalités, de plus en plus nombreuses, à appuyer ce Défi pissenlits, ce qui est le cas de Piedmont, Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs. Et remercions nos élus pour l'adoption de règlements interdisant l'épandage de pesticides et d'insecticides sur les pelouses, un apport considérable pour l'environnement et nos insectes pollinisateurs.

Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut

Nouveau siège social à Saint-Sauveur...

Salle de presse

Le Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut a tenu sa dernière séance ordinaire le 9 mai dernier. Parmi les résolutions adoptées, mentionnons que le Conseil autorise la MRC à aller de l'avant dans la négociation avec la Ville de Saint-Sauveur pour acquérir un terrain sur lequel sera construit le futur siège social de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Achat de terrain et subvention

Le préfet André Genest a précisé que les locaux actuellement occupés par la MRC ne permettent plus d'accueillir l'ensemble des employés, qui doivent désormais occuper trois sites distincts. C'est donc dans l'optique de répondre aux besoins des employés, d'améliorer leurs conditions de travail et d'optimiser les services que des démarches seront entamées auprès de la Ville de Saint-Sauveur afin de procéder à l'achat d'un terrain pour y installer le nouveau siège social. André Genest a d'ailleurs précisé que dès que la négociation sera complétée, le lieu choisi sera annoncé à la population. La MRC fera par ailleurs une demande de subvention visant à financer une partie du projet.

De nouvelles nominations dans les comités

La MRC des Pays-d'en-Haut comptant plusieurs comités sur lesquels siègent des élus membres du Conseil de la MRC, a procédé à deux nouvelles nominations, soit madame Corina Lupu à titre de membre du comité Gestion des matières résiduelles et de l'environnement, et monsieur Claude Charbonneau à titre de membre du Fonds local d'investissement des Pays-d'en-Haut.

Madame Lupu représentera par ailleurs la MRC lors de la prochaine assemblée générale annuelle de l'organisme Tricentris.

Geneviève Dubuc, conseillère de la Ville de Saint-Sauveur, a finalement été nommée à titre de membre du conseil de l'Agence des Forêts privées des Laurentides.

Emplois d'été Canada

Sévère réduction du financement du programme

Salle de presse

Rhéal Fortin, député de Rivière-du-Nord interpellera la ministre des Femmes, de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, madame Marci Ien, responsable du programme Emplois d'Été Canada afin de lui rappeler l'impact négatif majeur que les coupes prévues au programme Emplois d'été Canada 2023 causent.

Le programme Emplois d'été Canada permet à plusieurs organismes à but non lucratif (OSBL) et petites entreprises (PME) de la région, de bénéficier d'une aide supplémentaire au cœur de la saison estivale, en embauchant des jeunes âgés de 15 à 30 ans. Le programme offre aux employeurs un précieux support financier et il permet aux jeunes d'acquérir une expérience de travail pertinente chez-nous. Une formule gagnant-gagnant comme on les aime. «Au cours des deux dernières années, j'ai d'ailleurs rencontré plusieurs étudiants et leurs employeurs et j'ai pu mesurer l'ampleur des succès réalisés grâce à ces fonds. Or, je suis aujourd'hui préoccupé par les coupes apportées à l'édition 2023 du programme. Au cours des dernières années, celui-ci avait été bonifié afin de nous aider à tra-

verser la pandémie, mais Ottawa met aujourd'hui fin à cette boni-

fication. Ces coupes importantes nous ramènent à un niveau plus bas qu'avant la pandémie, alors que les demandes sont toujours en croissance. Si rien n'est changé, le financement accordé ne permettra pas d'offrir à tous, les mêmes opportunités que par le passé», dénonce Rhéal Fortin.

